

## **LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MARS 2023**

Article 4 de l'ordonnance n°2021-1310 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements

### **DELIBERATION N°2023-034 : CHOIX DES MODALITES DE VOTE POUR LA SEANCE APPROUVEE**

Le conseil communautaire décide de procéder au vote des rapports à l'ordre du jour de la séance du 27 mars 2023 via un vote électronique à scrutin public ou secret.

### **DELIBERATION N°2023-035 : ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 FEVRIER 2023 - APPROUVEE**

Le conseil communautaire approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 27 février 2023.

### **DELIBERATION N°2023-036 : MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE COMMUNAUTAIRE DE PIERREFORT : APPROBATION DU PROTOCOLE D'ACCORD A INTERVENIR AVEC LES FUTURS LOCATAIRES - APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire approuve le projet de protocole d'accord à intervenir avec la SCM Pierrefort Santé, les docteurs Boris BERLANDE et Sofia GUINOT, en vue de leur engagement au sein de cette future maison de santé pluridisciplinaire à Pierrefort, tel qu'annexé à la délibération et autorise Madame le Président à signer ledit protocole d'accord et toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ce projet.

### **DELIBERATION N°2023-037 : CONVENTION AVEC LE CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-FLOUR POUR LA PREPARATION DES REPAS DURANT LES TRAVAUX DU RESTAURANT DU CCAS EN VILLE BASSE - APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire,

- ✚ Approuve le projet de convention de prestations de services à intervenir avec le Centre Hospitalier de Saint-Flour pour la fourniture de repas destinés au service de portage de repas du secteur de Saint-Flour/Ruynes- en-Margeride à compter du 7 avril 2023 ;
- ✚ Autorise Madame le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la délibération ;
- ✚ Dit que les crédits afférents seront inscrits au budget primitif 2023.

### **DELIBERATION N°2023-038 : APPROBATION DES COMPTES DE GESTION DE MONSIEUR LE RECEVEUR - APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2022, par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observations ni réserves de sa part.

### **DELIBERATION N°2023-039 : COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET GENERAL - APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire,

- ✚ Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- ✚ Prend connaissance du résultat du compte administratif 2022 du budget général tel que détaillé en annexe de la délibération ;
- ✚ Arrête le compte administratif 2022 du budget général aux sommes et aux résultats

figurant ci-après :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		1 852 996,73 €		670 015,68 €	- €	2 523 012,41 €
Opérations de l'exercice	13 953 228,61 €	14 522 685,09 €	2 155 908,90 €	3 438 833,42 €	16 109 137,51 €	17 961 518,51 €
TOTAUX (1)	13 953 228,61 €	16 375 681,82 €	2 155 908,90 €	4 108 849,10 €	16 109 137,51 €	20 484 530,92 €
Résultats de clôture		2 422 453,21 €		1 952 940,20 €		4 375 393,41 €
Restes à réaliser (2)			2 730 291,75 €	827 978,64 €		
TOTAUX CUMULES (1+2)	13 953 228,61 €	16 375 681,82 €	4 886 200,65 €	4 936 827,74 €	18 839 429,26 €	21 312 509,56 €
RESULTATS DEFINITIFS		2 422 453,21 €		50 627,09 €		2 473 080,30 €

**DELIBERATION N°2023-040 : COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ANNEXE ZA DE BELVEZET - APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire,

- ✚ Prend connaissance du résultat du compte administratif 2022 du budget annexe ZA de Belvezet tel que détaillé ci-dessous :
  - Résultat de clôture de la section de fonctionnement + 11 773,56 €
  - Résultat de clôture de la section d'investissement - 5 989,90 €
  - Résultat global définitif de l'exercice 2022 + 5 783,66 €
- ✚ Arrête le compte administratif 2022 du budget annexe ZA de Belvezet aux sommes et aux résultats figurant sur les pièces annexées à la délibération.

**DELIBERATION N°2023-041 : COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET ANNEXE ZI ROZIER COREN - APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire,

- ✚ Prend connaissance du résultat du compte administratif 2022 du budget annexe ZI Rozier Coren tel que détaillé ci-dessous :
  - Résultat de clôture de la section de fonctionnement 0 €
  - Résultat de clôture de la section d'investissement - 726 934,67 €
  - Résultat global définitif de l'exercice 2022 - 726 934,67 €
- ✚ Arrête le compte administratif 2022 du budget annexe ZI Rozier Coren aux sommes et aux résultats figurant sur les pièces annexées à la délibération.

**DELIBERATION N°2023-042 : COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ANNEXE ZA LUC D'USSEL - APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire,

- ✚ Prend connaissance du résultat du compte administratif 2022 du budget annexe ZA Luc d'Ussel tel que détaillé ci-dessous :
  - Résultat de clôture de la section de fonctionnement 0 €
  - Résultat de clôture de la section d'investissement - 324 884,75 €
  - Résultat global définitif de l'exercice 2022 - 324 884,75 €
- ✚ Arrête le compte administratif 2022 du budget annexe ZA Luc d'Ussel aux sommes et aux résultats figurant sur les pièces annexées à la délibération.

**DELIBERATION N°2023-043 : COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET ANNEXE ZA DE VOLZAC - APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire,

- ✚ Prend connaissance du résultat du compte administratif 2022 du budget annexe ZA de Volzac tel que détaillé ci-dessous :
  - Résultat de clôture de la section de fonctionnement 0 €
  - Résultat de clôture de la section d'investissement - 129 005,96 €
  - Résultat global définitif de l'exercice 2022 - 129 005,96 €
- ✚ Arrête le compte administratif 2022 du budget annexe ZA de Volzac aux sommes et aux résultats figurant sur les pièces annexées à la délibération.

**DELIBERATION N°2023-044 : COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET ANNEXE ZA DE NEUVEGLISE - APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire,

- ✚ Prend connaissance du résultat du compte administratif 2022 du budget annexe ZA

de Neuvéglise tel que détaillé ci-dessous :

▪	Résultat de clôture de la section de fonctionnement	0 €
▪	Résultat de clôture de la section d'investissement	- 8 082,01 €
▪	Résultat global définitif de l'exercice 2022	- 8 082,01 €

✚ Arrête le compte administratif 2022 du budget annexe ZA de Neuvéglise aux sommes et aux résultats figurant sur les pièces annexées à la délibération.

#### **DELIBERATION N°2023-045 : COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET ANNEXE ZA DU ROCHAR - APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire,

✚ Prend connaissance du résultat du compte administratif 2022 du budget annexe ZA du Rouchar tel que détaillé ci-dessous :

▪	Résultat de clôture de la section de fonctionnement	- 49 102,77 €
▪	Résultat de clôture de la section d'investissement	0 €
▪	Résultat global définitif de l'exercice 2022	- 49 102,77 €

✚ Arrête le compte administratif 2022 du budget annexe ZA du Rouchar aux sommes et aux résultats figurant sur les pièces annexées à la délibération.

#### **DELIBERATION N°2023-046 : COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET ANNEXE ZA DE L'AUBRAC - APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire,

✚ Prend connaissance du résultat du compte administratif 2022 du budget annexe ZA de l'Aubrac tel que détaillé ci-dessous :

▪	Résultat de clôture de la section de fonctionnement	0 €
▪	Résultat de clôture de la section d'investissement	- 23 113,96 €
▪	Résultat global définitif de l'exercice 2022	- 23 113,96 €

✚ Arrête le compte administratif 2022 du budget annexe ZA de l'Aubrac aux sommes et aux résultats figurant sur les pièces annexées à la délibération.

#### **DELIBERATION N°2023-047 : COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET ANNEXE ATELIERS DE DECOUPE ET DE TRANSFORMATION AGROALIMENTAIRE - APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire

✚ Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

✚ Prend connaissance du résultat du compte administratif 2022 du budget annexe Ateliers de découpe et de transformation agroalimentaire tel que détaillé ci-dessous :

▪	Résultat de clôture de la section de fonctionnement	+ 18 595,60 €
▪	Résultat de clôture de la section d'investissement	- 8 382,03 €
▪	Résultat global définitif de l'exercice 2022	+ 10 213,57 €

✚ Arrête le compte administratif 2022 du budget annexe Ateliers de découpe et de transformation agroalimentaire aux sommes et aux résultats figurant sur les pièces annexées à la délibération.

#### **DELIBERATION N°2023-048 : COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET ANNEXE ABATTOIR INTERCOMMUNAL DE PIERREFORT - APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire,

✚ Prend connaissance du résultat du compte administratif 2022 du budget annexe Abattoir intercommunal de Pierrefort tel que détaillé ci-dessous :

▪	Résultat de clôture de la section de fonctionnement	+ 5 474,18 €
▪	Résultat de clôture de la section d'investissement	- 5 474,18 €
▪	Résultat global définitif de l'exercice 2022	0 €

✚ Arrête le compte administratif 2022 du budget annexe Abattoir intercommunal de Pierrefort aux sommes et aux résultats figurant sur les pièces annexées à la délibération.

#### **DELIBERATION N°2023-049 : COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET ANNEXE ATELIERS RELAIS DE COMMERCE / MULTIPLES RURAUX - APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire,

- ✚ Prend connaissance du résultat du compte administratif 2022 du budget annexe Ateliers relais de commerce/Multiples ruraux tel que détaillé ci-dessous :
  - Résultat de clôture de la section de fonctionnement + 11 255,36 €
  - Résultat de clôture de la section d'investissement - 9 747,89 €
  - Résultat global définitif de l'exercice 2022 + 1 507,37 €
- ✚ Arrête le compte administratif 2022 du budget annexe Ateliers relais de commerce/Multiples ruraux aux sommes et aux résultats figurant sur les pièces annexées à la délibération.

**DELIBERATION N°2023-050 : COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET ANNEXE ATELIER RELAIS UNIPLANEZE – APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire,

- ✚ Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- ✚ Prend connaissance du résultat du compte administratif 2022 du budget annexe Ateliers relais Uniplanèze tel que détaillé ci-dessous :
  - Résultat de clôture de la section de fonctionnement + 27 843,64 €
  - Résultat de clôture de la section d'investissement 0,00 €
  - Résultat global définitif de l'exercice 2022 + 27 843,64 €
- ✚ Arrête le compte administratif 2022 du budget annexe Ateliers relais Uniplanèze aux sommes et aux résultats figurant sur les pièces annexées à la délibération.

**DELIBERATION N°2023-051 : COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET ANNEXE ATELIER RELAIS VULCACUIR – APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire,

- ✚ Prend connaissance du résultat du compte administratif 2022 du budget annexe Ateliers relais Vulcacuir tel que détaillé ci-dessous :
  - Résultat de clôture de la section de fonctionnement + 58 562,77 €
  - Résultat de clôture de la section d'investissement - 51 194,10 €
  - Résultat global définitif de l'exercice 2022 + 7 368,67 €
- ✚ Arrête le compte administratif 2022 du budget annexe Ateliers relais Vulcacuir aux sommes et aux résultats figurant sur les pièces annexées à la délibération.

**DELIBERATION N°2023-052 : COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET ANNEXE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES / DECHETTERIES – APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire,

- ✚ Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- ✚ Prend connaissance du résultat du compte administratif 2022 du budget annexe Collecte des ordures ménagères/Déchetteries tel que détaillé ci-dessous :
  - Résultat de clôture de la section de fonctionnement + 364 180,67 €
  - Résultat de clôture de la section d'investissement + 11 464,18 €
  - Résultat global définitif de l'exercice 2022 + 375 644,85 €
- ✚ Arrête le compte administratif 2022 du budget annexe Collecte des ordures ménagères/Déchetteries aux sommes et aux résultats figurant sur les pièces annexées à la délibération.

**DELIBERATION N°2023-053 : COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET ANNEXE CABINET MEDICAL DE VALUEJOLS – APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire,

- ✚ Prend connaissance du résultat du compte administratif 2022 du budget annexe Cabinet médical de Valuèjols tel que détaillé ci-dessous :
  - Résultat de clôture de la section de fonctionnement + 11 894,62 €
  - Résultat de clôture de la section d'investissement + 25 619,46 €
  - Résultat global définitif de l'exercice 2022 + 37 514,08 €
- ✚ Arrête le compte administratif 2022 du budget annexe Cabinet médical de Valuèjols aux sommes et aux résultats figurant sur les pièces annexées à la délibération.

**DELIBERATION N°2023-054 : COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET ANNEXE MAISONS TERRITORIALES DE SANTE – APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire,

- ✚ Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- ✚ Prend connaissance du résultat du compte administratif 2022 du budget annexe Maisons territoriales de santé tel que détaillé ci-dessous :

- Résultat de clôture de la section de fonctionnement + 25 978,40 €
- Résultat de clôture de la section d'investissement - 39 094,32 €
- Résultat global définitif de l'exercice 2022 - 13 115,92 €

✚ Arrête le compte administratif 2022 du budget annexe Maisons territoriales de santé aux sommes et aux résultats figurant sur les pièces annexées à la délibération.

**DELIBERATION N°2023-055 : COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET ANNEXE CENTRE AQUALUDIQUE – APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire,

✚ Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

✚ Prend connaissance du résultat du compte administratif 2022 du budget annexe Centre aqualudique tel que détaillé ci-dessous :

- Résultat de clôture de la section de fonctionnement + 48 225,21 €
- Résultat de clôture de la section d'investissement - 130 922,33 €
- Résultat global définitif de l'exercice 2022 - 82 697,12 €

✚ Arrête le compte administratif 2022 du budget annexe Centre aqualudique aux sommes et aux résultats figurant sur les pièces annexées à la délibération.

**DELIBERATION N°2023-056 : COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET ANNEXE DOMAINE NORDIQUE – APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire,

✚ Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

✚ Prend connaissance du résultat du compte administratif 2022 du budget annexe Domaine nordique tel que détaillé ci-dessous :

- Résultat de clôture de la section de fonctionnement +24 423,56 €
- Résultat de clôture de la section d'investissement -12 350,04 €
- Résultat global définitif de l'exercice 2022 + 12 073,52 €

✚ Arrête le compte administratif 2022 du budget annexe Domaine nordique aux sommes et aux résultats figurant sur les pièces annexées à la délibération ;

✚ Décide de transférer le solde du budget annexe Domaine nordique de Saint-Flour Communauté –service Prat de Bouc d'un montant de 12 073,52 € au Syndicat Mixte de Développement Touristique de l'Est Cantalien, dans le cadre de la convention de gestion et d'exploitation intervenue par délibération en date du 23 mai 2022.

**DELIBERATION N°2023-057 : COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET ANNEXE POLE PATRIMOINE – APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire,

✚ Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

✚ Prend connaissance du résultat du compte administratif 2022 du budget annexe Pôle patrimoine tel que détaillé ci-dessous :

- Résultat de clôture de la section de fonctionnement + 1 646,79 €
- Résultat de clôture de la section d'investissement + 18 805,38 €
- Résultat global définitif de l'exercice 2022 + 20 452,17 €

✚ Arrête le compte administratif 2022 du budget annexe Pôle patrimoine aux sommes et aux résultats figurant sur les pièces annexées à la délibération.

**DELIBERATION N°2023-058 : COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET ANNEXE POLES ENSEIGNEMENT / DIFFUSION ET LECTURE PUBLIQUE – APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire,

✚ Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

✚ Prend connaissance du résultat du compte administratif 2022 du budget annexe Pôles enseignement/diffusion et lecture publique tel que détaillé ci-dessous :

- Résultat de clôture de la section de fonctionnement + 29 738,52 €
- Résultat de clôture de la section d'investissement + 41 448,28 €
- Résultat global définitif de l'exercice 2022 + 71 786,80 €

✚ Arrête le compte administratif 2022 du budget annexe Pôles enseignement/diffusion et lecture publique aux sommes et aux résultats figurant sur les pièces annexées à la délibération.

**DELIBERATION N°2023-059 : COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET ANNEXE AMENAGEMENTS ET RESTAURATIONS D'OUVRAGES POUR COMPTE DE TIERS – APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire,

- ✚ Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- ✚ Prend connaissance du résultat du compte administratif 2022 du budget annexe Aménagements et restaurations d'ouvrages pour compte de tiers tel que détaillé ci-dessous
  - Résultat de clôture de la section de fonctionnement /
  - Résultat de clôture de la section d'investissement + 13 587,47 €
  - Résultat global définitif de l'exercice 2022 + 13 587,47 €
- ✚ Arrête le compte administratif 2022 du budget annexe Aménagements et restaurations d'ouvrages pour compte de tiers aux sommes et aux résultats figurant sur les pièces annexées à la délibération.

**DELIBERATION N°2023-060 : COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - REGIE DE DISTRIBUTION DE CHALEUR – APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire,

- ✚ Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- ✚ Prend connaissance du résultat du compte administratif 2022 du budget annexe Régie de distribution de chaleur tel que détaillé ci-dessous :
  - Résultat de clôture de la section de fonctionnement + 275 949,98 €
  - Résultat de clôture de la section d'investissement + 235 149,06 €
  - Résultat global définitif de l'exercice 2022 + 511 099,04 €
- ✚ Arrête le compte administratif 2022 du budget annexe Régie de distribution de chaleur aux sommes et aux résultats figurant sur les pièces annexées à la délibération.

**DELIBERATION N°2023-061 : COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ANNEXE FORAGES COLTINES – APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire,

- ✚ Prend connaissance du résultat du compte administratif 2022 du budget annexe Forages de Coltines tel que détaillé ci-dessous :
  - Résultat de clôture de la section de fonctionnement + 36 735,13 €
  - Résultat de clôture de la section d'investissement + 19 608,05 €
  - Résultat global définitif de l'exercice 2022 + 56 343,18 €
- ✚ Arrête le compte administratif 2022 du budget annexe Forages de Coltines aux sommes et aux résultats figurant sur les pièces annexées à la délibération.

**DELIBERATION N°2023-062 : COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – REGIE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ET COLLECTIF POUR LE RAMASSAGE DES BOUES ISSUES DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire,

- ✚ Prend connaissance du résultat du compte administratif 2022 de la Régie du service public d'assainissement non collectif et collectif pour le ramassage des boues issues de l'assainissement collectif tel que détaillé ci-dessous :
  - Résultat de clôture de la section de fonctionnement + 91 686,96 €
  - Résultat de clôture de la section d'investissement + 2 957,84 €
  - Résultat global définitif de l'exercice 2022 + 94 644,80 €
- ✚ Arrête le compte administratif 2022 de la Régie du service public d'assainissement non collectif et collectif pour le ramassage des boues issues de l'assainissement collectif aux sommes et aux résultats figurant sur les pièces annexées à la délibération.

**DELIBERATION N°2023-063 : COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ANNEXE AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE – APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire,

- ✚ Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- ✚ Prend connaissance du résultat du compte administratif 2022 du budget annexe Aire d'accueil des gens du voyage tel que détaillé ci-dessous :
  - Résultat de clôture de la section de fonctionnement + 17 997,93 €
  - Résultat de clôture de la section d'investissement - 17 997,93 €
  - Résultat global définitif de l'exercice 2022 0 €
- ✚ Arrête le compte administratif 2022 du budget annexe Aire d'accueil des gens du voyage aux sommes et au résultats figurant sur les pièces annexées à la délibération.

**DELIBERATION N°2023-064 : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022 – BUDGET GENERAL – APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	569 456,48
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	1 852 996,73
<b>C Résultat à affecter</b> <b>= A. + B. (hors restes à réaliser)</b> <b>(si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)</b>	<b>2 422 453,21</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	1 952 940,20
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> ( précédé du signe + ou - ) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-1 902 313,11
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	<b>0,00</b>
<b>AFFECTATION = C. = G. + H.</b>	<b>2 422 453,21</b>
<b>1) Affectation en réserves R1068 en investissement</b> G. = au minimum couverture du besoin de financement F	<b>0,00</b>
<b>2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	<b>2 422 453,21</b>
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (4)</b>	

- (1) Origine : emprunt : 0,00, subvention : 0,00 ou autofinancement : 0,00  
(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.  
(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.  
(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

### **DELIBERATION N° 2023-065 : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022 – ZA DE BELVEZET – APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0,00
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	11 773,56
<b>C Résultat à affecter</b> <b>= A. + B. (hors restes à réaliser)</b> <b>(si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)</b>	<b>11 773,56</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-5 989,90
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> ( précédé du signe + ou - ) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	<b>5 989,90</b>

AFFECTATION =C. = G. + H.	11 773,56
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0,00 €
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	11 773,56 €
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

**DELIBERATION N°2023-066 : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022 – ZI LE ROZIER COREN – APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

S	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
A. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0,00
B. <u>Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0,00
<b>C Résultat à affecter</b> = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	0,00
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
D. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-726 934,67
E. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> ( précédé du signe + ou - ) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	726 934,67
AFFECTATION =C. = G. + H.	0,00
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0,00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	0,00
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

**DELIBERATION N°2023-067 : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022 – ZA LUC D'USSEL – APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
A. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0,00
B. <u>Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0,00
<b>C Résultat à affecter</b> = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	0,00
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	

<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-324 884,75
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	<b>324 884,75</b>
<b>AFFECTATION =C. = G. + H.</b>	<b>0,00</b>
<b>1) Affectation en réserves R1068 en investissement</b> G. = au minimum couverture du besoin de financement F	<b>0,00</b>
<b>2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	<b>0,00</b>
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (4)</b>	

**DELIBERATION N°2023-068 : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022 – ZA DE VOLZAC – APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0,00
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0,00
<b>C Résultat à affecter</b> <b>= A. + B. (hors restes à réaliser)</b> <b>(si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)</b>	<b>0,00</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-129 005,96
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	<b>129 005,96</b>
<b>AFFECTATION =C. = G. + H.</b>	<b>0,00</b>
<b>1) Affectation en réserves R1068 en investissement</b> G. = au minimum couverture du besoin de financement F	<b>0,00</b>
<b>2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	<b>0,00</b>
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (4)</b>	

**DELIBERATION N°2023-069 : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022 – ZA DE NEUVEGLISE – APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	

<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0,00
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0,00
<b>C Résultat à affecter</b> <b>= A. + B. (hors restes à réaliser)</b> <b>(si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)</b>	<b>0,00</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-8 082,01
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> ( précédé du signe + ou - ) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	<b>8 082,01</b>
<b>AFFECTATION =C. = G. + H.</b>	<b>0,00</b>
<b>1) Affectation en réserves R1068 en investissement</b> G. = au minimum couverture du besoin de financement F	<b>0,00</b>
<b>2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	<b>0,00</b>
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (4)</b>	

**DELIBERATION N°2023-070 : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022 – ZA DU ROUCHAR – APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-49 102,77
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0,00
<b>C Résultat à affecter</b> <b>= A. + B. (hors restes à réaliser)</b> <b>(si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)</b>	<b>-49 102,77</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	0,00
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> ( précédé du signe + ou - ) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	<b>0,00</b>
<b>AFFECTATION =C. = G. + H.</b>	<b>0,00</b>
<b>1) Affectation en réserves R1068 en investissement</b> G. = au minimum couverture du besoin de financement F	<b>0,00</b>
<b>2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	<b>0,00</b>
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (4)</b>	<b>-49 102,77</b>

**DELIBERATION N°2023-071 : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022 – ZA DE L'AUBRAC – APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0,00
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0,00
<b>C Résultat à affecter</b> <b>= A. + B. (hors restes à réaliser)</b> <b>(si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)</b>	<b>0,00</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-23 113,96
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> ( précédé du signe + ou - ) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	<b>23 113,96</b>
<b>AFFECTATION =C. = G. + H.</b>	<b>0,00</b>
<b>1) Affectation en réserves R1068 en investissement</b> G. = au minimum couverture du besoin de financement F	<b>0,00</b>
<b>2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	<b>0,00</b>
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (4)</b>	

**DELIBERATION N°2023-072 : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022 – ATELIER DE DECOUPE ET DE TRANSFORMATION AGRO ALIMENTAIRE – APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	91 509,95
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-72 914,35
<b>C Résultat à affecter</b> <b>= A. + B. (hors restes à réaliser)</b> <b>(si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)</b>	<b>18 595,60</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-12 481,93
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> ( précédé du signe + ou - ) Besoin de financement Excédent de financement (1)	4 099,90
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	<b>8 382,03</b>

AFFECTATION =C. = G. + H.	18 595,60
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	8 382,03
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	10 213,57
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

**DELIBERATION N°2023-073 : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022 – ABATTOIR INTERCOMUNAL DE PIERREFORT – APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
A. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	5 474,18
B. <u>Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0,00
<b>C Résultat à affecter</b> = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	<b>5 474,18</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
D. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-5 474,18
E. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u> (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	<b>5 474,18</b>
<b>AFFECTATION =C. = G. + H.</b>	<b>5 474,18</b>
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	5 474,18
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	0,00
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

**DELIBERATION N°2023-074 : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022 – ATELIERS RELAIS DE COMMERCE / MULTIPLES RURAUX – APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
A. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	11 111,84
B. <u>Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	143,42
<b>C Résultat à affecter</b> = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	<b>11 255,26</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	

<b>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</b> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-9 747,89
<b>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</b> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	<b>9 747,89</b>
<b>AFFECTATION =C. = G. + H.</b>	<b>11 255,26</b>
<b>1) Affectation en réserves R1068 en investissement</b> G. = au minimum couverture du besoin de financement F	<b>11 255,26</b>
<b>2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	<b>0,00</b>
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (4)</b>	

**DELIBERATION N°2023-075 : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022 – ATELIERS RELAIS LE PLANEZARD ARDELIS – APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<b>A. Résultat de l'exercice</b> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-40 682,00
<b>B. Résultats antérieurs reportés</b> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	68 525,64
<b>C Résultat à affecter</b> <b>= A. + B. (hors restes à réaliser)</b> <b>(si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)</b>	<b>27 843,64</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
<b>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</b> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-325 806,61
<b>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</b> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	325 806,61
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	<b>0,00</b>
<b>AFFECTATION =C. = G. + H.</b>	<b>27 843,64</b>
<b>1) Affectation en réserves R1068 en investissement</b> G. = au minimum couverture du besoin de financement F	<b>0,00</b>
<b>2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	<b>27 843,64</b>
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (4)</b>	

**DELIBERATION N°2023-076 : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022 – ATELIERS RELAIS VULCACUIR – APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<b>A. Résultat de l'exercice</b> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	12 376,39

<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	46 186,38
<b>C Résultat à affecter</b> <b>= A. + B. (hors restes à réaliser)</b> <b>(si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)</b>	<b>58 562,77</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-51 194,10
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	<b>51 194,10</b>
<b>AFFECTATION =C. = G. + H.</b>	<b>58 562,77</b>
<b>1) Affectation en réserves R1068 en investissement</b> G. = au minimum couverture du besoin de financement F	<b>0,00 €</b>
<b>2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	<b>58 562,77 €</b>
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (4)</b>	

**DELIBERATION N°2023-077 : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022 – COLLECTE DES OM / DECHETTERIES – APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	113 537,32
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	250 643,35
<b>C Résultat à affecter</b> <b>= A. + B. (hors restes à réaliser)</b> <b>(si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)</b>	<b>364 180,67</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	121 472,28
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-110 008,10
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	<b>0,00</b>
<b>AFFECTATION =C. = G. + H.</b>	<b>364 180,67</b>
<b>1) Affectation en réserves R1068 en investissement</b> G. = au minimum couverture du besoin de financement F	<b>14 103,88</b>
<b>2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	<b>350 076,79</b>
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (4)</b>	

**DELIBERATION N°2023-078 : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE**

**L'EXERCICE 2022 – CABINET MEDICAL VALUEJOLS – APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
A. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	5 867,42
B. <u>Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	6 027,20
<b>C Résultat à affecter</b> <b>= A. + B. (hors restes à réaliser)</b> <b>(si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)</b>	<b>11 894,62</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
D. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-4 380,54
E. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> ( précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	<b>4 380,54</b>
<b>AFFECTATION =C. = G. + H.</b>	<b>11 894,62</b>
<b>1) Affectation en réserves R1068 en investissement</b> G. = au minimum couverture du besoin de financement F	<b>4 380,54</b>
<b>2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	<b>7 514,08</b>
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (4)</b>	

**DELIBERATION N°2023-079 : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022 – MAISONS TERRITORIALES DE SANTE – APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
A. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	25 978,40
B. <u>Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0,00
<b>C Résultat à affecter</b> <b>= A. + B. (hors restes à réaliser)</b> <b>(si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)</b>	<b>25 978,40</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
D. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	33 084,51
E. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> ( précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-42 178,83
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	<b>9 094,32</b>
<b>AFFECTATION =C. = G. + H.</b>	<b>25 978,40</b>

1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0,00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	25 978,40
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

**DELIBERATION N°2023-080 : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022 – CENTRE AQUALUDIQUE – APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
A. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	45 423,59
B. <u>Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	2 801,62
<b>C Résultat à affecter</b> = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	<b>48 225,21</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
D. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-241 117,29
E. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u> (3) ( précédé du signe + ou - ) Besoin de financement Excédent de financement (1)	110 194,96
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	<b>130 922,33</b>
<b>AFFECTATION = C. = G. + H.</b>	<b>48 225,21</b>
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	46 464,14
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	1 761,07
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

**DELIBERATION N°2023-081 : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022 – DOMAINE NORDIQUE – APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
A. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-76 658,22
B. <u>Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	101 081,78
<b>C Résultat à affecter</b> = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	<b>24 423,56</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
D. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-14 546,04

E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) ( précédé du signe + ou - ) Besoin de financement Excédent de financement (1)	2 196,00
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	<b>12 350,04</b>
<b>AFFECTATION =C. = G. + H.</b>	<b>24 423,56</b>
<b>1) Affectation en réserves R1068 en investissement</b> G. = au minimum couverture du besoin de financement F	<b>12 350,04</b>
<b>2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	<b>12 073,52</b>
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (4)</b>	

**DELIBERATION N°2023-082 : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022 – POLE PATRIMOINE – APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
A. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	271,64
B. <u>Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	1 375,15
<b>C Résultat à affecter</b> <b>= A. + B. (hors restes à réaliser)</b> <b>(si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)</b>	<b>1 646,79</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
D. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	25 890,19
E. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> ( précédé du signe + ou - ) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-7 084,81
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	<b>0,00</b>
<b>AFFECTATION =C. = G. + H.</b>	<b>1 646,79</b>
<b>1) Affectation en réserves R1068 en investissement</b> G. = au minimum couverture du besoin de financement F	<b>0,00</b>
<b>2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	<b>1 646,79</b>
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (4)</b>	

**DELIBERATION N°2023-083 : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022 – POLES ENSEIGNEMENT/DIFFUSION ET LECTURE PUBLIQUE – APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
A. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-14 543,02
B. <u>Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	44 281,54

<b>C Résultat à affecter</b> = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	<b>29 738,52</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b> <u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	55 064,21
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-13 615,93
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	<b>0,00</b>
<b>AFFECTATION =C. = G. + H.</b>	<b>29 738,52</b>
<b>1) Affectation en réserves R1068 en investissement</b> G. = au minimum couverture du besoin de financement F	<b>0,00</b>
<b>2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	<b>29 738,52</b>
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (4)</b>	

**DELIBERATION N°2023-084 : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022 – AMENAGEMENTS ET RESTAURATION D'OUVRAGES POUR LE COMPTE DE TIERS – APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0,00
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0,00
<b>C Résultat à affecter</b> = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	<b>0,00</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b> <u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-758 224,74
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	771 812,21
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	<b>0,00</b>
<b>AFFECTATION =C. = G. + H.</b>	<b>0,00</b>
<b>1) Affectation en réserves R1068 en investissement</b> G. = au minimum couverture du besoin de financement F	<b>0,00</b>
<b>2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	<b>0,00</b>
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (4)</b>	

**DELIBERATION N°2023-085 : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022 – REGIE DE DISTRIBUTION DE CHALEUR – APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	131 263,49
<b>dont b.</b> <u>Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :</u>	0,00
c. <u>Résultats antérieurs reportés</u> D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	144 686,49
<b>Résultat à affecter : d. = a. + c. (1)</b> (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	<b>275 949,98</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> ( précédé du signe + ou - ) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	279 712,90
f. Solde des restes à réaliser d'investissement ( précédé du signe + ou - )	-44 563,84
<b>Besoin de financement = e + f</b>	<b>0,00</b>
<b>AFFECTATION (2) = d.</b>	<b>275 949,98</b>
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0,00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	0,00
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :0,00	275 949,98
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (3)</b>	

**DELIBERATION N°2023-086 : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022 – FORAGES DE COLTINES – APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	16 159,02
<b>dont b.</b> <u>Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :</u>	0,00
c. <u>Résultats antérieurs reportés</u> D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	20 576,11
<b>Résultat à affecter : d. = a. + c. (1)</b> (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	<b>36 735,13</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> ( précédé du signe + ou - ) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	19 608,05
f. Solde des restes à réaliser d'investissement ( précédé du signe + ou - )	0,00
<b>Besoin de financement = e + f</b>	<b>0,00</b>
<b>AFFECTATION (2) = d.</b>	<b>36 735,13</b>
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0,00

2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	2 939,92
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :0,00	33 795,21
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

**DELIBERATION N°2023-087 : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022 – REGIE SPANC / TRAITEMENT DES BOUES – APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	21 700,91
dont b. <u>Plus values nettes de cession d'éléments d'actif</u> :	0,00
c. <u>Résultats antérieurs reportés</u> D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	69 986,05
<b>Résultat à affecter : d. = a. + c. (1)</b> (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	<b>91 686,96</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> ( précédé du signe + ou - ) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	2 957,84
f. Solde des restes à réaliser d'investissement ( précédé du signe + ou - )	0,00
<b>Besoin de financement = e + f</b>	<b>0,00</b>
<b>AFFECTATION (2) = d.</b>	<b>91 686,96</b>
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0,00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	0,00
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :0,00	91 686,96
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

**DELIBERATION N°2023-088 : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022 – AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE – APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
A. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	17 997,93
B. <u>Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0,00
<b>C Résultat à affecter</b> <b>= A. + B. (hors restes à réaliser)</b> (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	<b>17 997,93</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	

D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -)	74 402,76
D 001 (si déficit)	
R 001 (si excédent)	
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -)	-92 400,69
Besoin de financement	
Excédent de financement (1)	
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	<b>17 997,93</b>
<b>AFFECTATION =C. = G. + H.</b>	<b>17 997,93</b>
<b>1) Affectation en réserves R1068 en investissement</b>	<b>17 997,93</b>
G. = au minimum couverture du besoin de financement F	
<b>2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	<b>0,00</b>
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (4)</b>	

**DELIBERATION N°2023-089 : ORIENTATIONS BUDGETAIRES – APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire débat des orientations budgétaires pour l'exercice 2023 et vote les orientations budgétaires de l'ensemble des budgets pour l'exercice 2023.

**DELIBERATION N°2023-090 : REAMENAGEMENT DES ESPACES EXTERIEURS DU CENTRE AQUALUDIQUE – AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX – APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire approuve l'avenant concernant les travaux de réaménagement des extérieurs du centre aqualudique, en plus-value au lot n°4, avec l'entreprise CHAREIRE au montant de 38 802€ et autorise Madame le Président à signer ledit avenant.

**DELIBERATION N°2023-091 : REAMENAGEMENT DES ESPACES FORME ET BIEN ETRE DU CENTRE AQUALUDIQUE – AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX – APPROUVEE**

Le Conseil Communautaire approuve les avenants concernant les travaux de réaménagement des espaces formes et bien être du centre aqualudique, en plus et moins-values aux lots N° 2 avec l'entreprise COMBE au montant de 80 830,14€, N° 3 avec l'entreprise SADIRA au montant de 13 376,64€ et N° 8 avec l'entreprise AQUA-REAL au montant de 80 990€ et autorise Madame le Président à signer lesdits avenants.

**DELIBERATION N°2023-092 : INFORMATION - DECISIONS DE LA PRESIDENTE PRISES PAR DELEGATION**

A Saint-Flour, le 27 mars 2023

Affichée le 3 avril 2023

La Présidente,

Céline CHARRIAND

